

BULLETIN OFFICIEL DES ARMEES



Edition Chronologique n°48 du 10 novembre 2010

PARTIE PERMANENTE
Etat-Major des Armées (EMA)

Texte n°8

ERRATUM

à l'arrêté n° 1445/DEF/SCA du 29 septembre 2010 portant dissolution du foyer de l'escadron de sécurité civile à Corte.

Du 5 novembre 2010

DIRECTION DES AFFAIRES JURIDIQUES.

ERRATUM à l'arrêté n° 1445/DEF/SCA du 29 septembre 2010 portant dissolution du foyer de l'escadron de sécurité civile à Corte.

Du 5 novembre 2010

NOR D E F E 1 0 5 2 3 4 4 Z

Texte modifié :

Arrêté n° 1445/DEF/SCA du 29 septembre 2010 (BOC N° 45 du 29 octobre 2010, texte 4. ; BOEM 707.2).

Référence de publication : BOC N°48 du 10 novembre 2010, texte 8.

L'arrêté n° 1445/DEF/SCA du 29 septembre 2010 est modifié comme suit :

À l'article 3.

Au lieu de :

« L'arrêté n° 275 du 1^{er} juillet 1987 (n.i. BO) portant création du foyer de l'escadron de sécurité civile à Corte est abrogé. » ;

Lire :

« L'arrêté n° 275 du 1^{er} juillet 1987 (BOC/PA, p. 2564) portant création du foyer de l'escadron de sécurité civile à Corte est abrogé. ».